

PROJET COMPLÉMENTAIRE INTERPROVINCIAL/TERRITORIAL

Trousse pédagogique de francisation pour les
quatrième, cinquième et sixième années du primaire

2009-2010 à 2010-2011

Ce projet est financé dans le cadre de
l'Entente Canada – Manitoba relative à l'enseignement
dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle
2009-2010 à 2012-2013

Contexte

La disponibilité de ressources pédagogiques en langue française servant à appuyer la francisation constitue un défi important pour les communautés francophones en situation minoritaire tout particulièrement aux niveaux plus élevés du primaire (4, 5 et 6). De plus, l'intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études des provinces et des territoires constitue de plus en plus une priorité dans l'ensemble des instances de l'Ouest et du Nord. Les ministères de l'Éducation, membres du Consortium de l'Ouest et du Nord canadiens, souhaitent ainsi collaborer avec la maison d'édition *Apprentissage illimité Inc.* en vue de l'élaboration d'une trousse pédagogique s'adressant aux enseignants et aux élèves de la 4^e à la 6^e année. Bien que ce matériel serait principalement destiné au secteur de la langue de la minorité, il est prévu qu'il répondra à certains besoins en français langue seconde.

Description du projet

Le projet proposé permettra de développer des outils de francisation pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années du primaire tout en utilisant un contenu qui permettra de mieux faire connaître et valoriser les cultures autochtones sans, toutefois, prétendre être une ressource exhaustive sur les Premières nations, les Inuits et les Métis. Cette trousse de francisation présentera un contenu intéressant et pertinent dans un format qui convient aux niveaux langagiers divergents des élèves ayant des besoins de francisation, tant en ce qui a trait à la compréhension orale et écrite qu'à la capacité d'expression orale et écrite. La trousse comprendra les composantes suivantes : Trente (30) magazines *Je suis ici*; un guide pédagogique; du matériel multimédia et un logiciel spécialisé qui permettra à l'élève de créer son propre magazine *Je suis ici*.

Liens avec les plans d'action pluriannuels des provinces et territoires du Protocole de l'Ouest et du Nord canadien (PONC)

Le projet proposé fait intervenir les six (6) instances du PONC soit le Yukon, les Territoires-du-Nord-Ouest, le Nunavut, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Les plans d'action de ces provinces et territoires ne proposent aucun projet d'élaboration de ressources didactiques en francisation centré sur cette clientèle.

Donnée de départ

Il n'y a pas de matériel pédagogique pour la francisation disponible spécifiquement pour les élèves en 4^e, 5^e et 6^e années.

Trousse pédagogique de francisation pour les quatrième, cinquième et sixième années du primaire			
Objectif linguistique :	Langue de la minorité		
Domaine de résultats :	Offre de programmes		
Indicateur de rendement		Cible de rendement	
Nombre de trousse pédagogiques de francisation pour les niveaux 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années du primaire disponibles pour les provinces et territoires membres du PONC.		Avoir 1 trousse pédagogique de francisation pour les niveaux 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années du primaire pour les provinces et territoires membres du PONC.	
Investissements prévus			
Années	Fédéral	Provincial	Total
2009-2010	381 500 \$	150 000 \$	531 500 \$
2010-2011	0\$	231 500 \$	231 500 \$
Total	381 500 \$	381 500 \$	763 000 \$
Initiatives prévues		Contributions totales prévues par initiative	
		2009-2010	2010-2011
Développement d'une trousse de francisation pour les quatrième, cinquième sixième années sur les thèmes permettant d'approfondir la connaissance et l'appréciation des cultures autochtones et comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - Une série de trente magazines « Je suis ici » - Un guide pédagogique - Du matériel multimédia - Un logiciel spécialisé 		531 500 \$	231 500 \$

Déposé par : Jean-Vianney Auclair
(Signature d'une personne autorisée du Manitoba)

Date : 2010-03-12

Nom et titre du signataire : Jean-Vianney Auclair - Sous-ministre adjoint

Approuvé par le ministre du Patrimoine canadien ce 31^e jour de mars 2010